

Pour parution immédiate

Retraités du Québec exigent une réelle protection pour les pensions à prestations déterminées Une pétition a été lancée, appuyant la création du Régime Assurance Pension du Québec

Le 3 mars 2020 -- La Fédération Canadienne des Retraités (FCR) demande au gouvernement du Québec de créer un Régime Assurance Pension du Québec (RAPQ) pour protéger les retraités à prestations déterminées. Pour susciter l'appui, il demande aux Québécois de signer une [pétition](#) en faveur du RAPQ.

Parrainée par le député Vincent Marissal et lancée par l'organisme québécois de défense des aînés, la FADOQ, la FCR et l'Association des employés retraités syndiqués du journal Le Soleil, la pétition demande au gouvernement Legault de revoir la législation sur l'administration des régimes de retraite et de présenter un programme d'assurance pension semblable à celui de l'Ontario

« Dans le sillage de l'insolvabilité du Groupe Capital Média, les retraités québécois demandent une fois de plus au gouvernement Legault de protéger les retraités », a expliqué Jean-Paul Joannis, trésorier de la Fédération Canadienne des Retraités. « Nous avons besoin d'une protection de pension semblable à celle qui est offerte en Ontario. Les retraités québécois à prestations déterminées méritent une sécurité financière de leur pension.

Il y a deux semaines, le ministre des Finances, Éric Girard, a choisi de protéger les entreprises au détriment des retraités québécois, en fermant la porte à une loi visant à protéger leurs pensions. La FCR demande au Gouvernement Legault de ne pas politiser le débat sur les retraites et de protéger immédiatement les retraités québécois.

Signez la pétition [ici](#).

Voir notre conférence de presse du [20 février](#) avec FCR, la FADOQ et l'Association des employés retraités syndiqués du journal Le Soleil pour lancer la pétition RAPQ.

Voir notre conférence de [presse du 11 février](#) appelant le gouvernement du Québec à mettre en œuvre un RAPQ.

La Fédération Canadienne des Retraités (FCR) défend les régimes de retraite à prestations déterminées et leurs membres. Fondé en 2005, le FCR est la voix unie de 21 groupes de retraités représentant 270 000 membres qui travaillent ensemble pour améliorer la sécurité des régimes de retraite partout au Canada. La FCR est membre de la Fédération nationale des retraités.

Pour plus d'informations :

Jean-Paul Joannis

Trésorier, Fédération Canadienne des Retraités

jeanpauljoannis@bell.net

514-603-3108